

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 11 juillet 2023 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillères Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, et Aglaia Revelakis sont absentes;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe;

sont aussi présentes, via l'application Teams:

Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe - développement et aménagement du territoire;
Mme Josée Bédard, directrice générale adjointe sécurité publique et services de proximité.

CM-20230711-589

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 11 juillet 2023.

ADOPTÉ

CM-20230711-590

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h 34, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois



APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h 34.

ADOPTÉ

(SD-2023-3044)

CM-20230711-591

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 7 juin 2023 à 16 h 01 suite à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h 34, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 7 juin 2023 à 16 h 01 suite à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h 34.

ADOPTÉ

(SD-2023-3044)

CM-20230711-592

DÉPÔT - PÉTITION - LIMITE DE VITESSE - BOULEVARD DES MILLE-ÎLES

La conseillère Isabelle Piché dépose une pétition concernant les enjeux de sécurité sur le boulevard des Mille-Îles, entre le pont Sophie-Masson et le centre communautaire Boileau, afin de diminuer la limite de vitesse à 40 km/h.

CM-20230711-593

DÉPÔT - COMMUNIQUÉ - COALITION MOBILISATIONS CITOYENNES ENVIRONNEMENTALES DE LAVAL

Le conseiller Claude Larochelle dépose un communiqué de la Coalition Mobilisations Citoyennes Environnementales de Laval (CMCEL) publié le 10 juillet 2023 sur leur site Internet, concernant la création d'un parc urbain au centre-ville de Laval.



CM-20230711-594

DÉPÔT - PÉTITION - ENTRETIEN - RUE DU PHARE

Le conseiller Yannick Langlois dépose une pétition concernant l'amélioration de l'état et de l'entretien de la chaussée de la rue du Phare, tout en préservant les zones humides et végétalisées, et ce, afin d'assurer la sécurité et la santé des résidents ainsi que la préservation de l'environnement.

CM-20230711-595

DÉPÔT - PÉTITION - CIRCULATION - RUE DE BERRI

La conseillère Christine Poirier dépose une pétition concernant le débit et la vitesse de la circulation sur la rue de Berri, entre les rues Meunier et Tourangeau, afin de mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Nicholas Borne annonce la tenue du Tournoi de tennis M25 qui a lieu présentement au parc Saint-Victor, organisé en collaboration avec Tennis Canada et invite les citoyens à y assister.

Il mentionne également la participation de 170 athlètes représentant la Ville de Laval aux Jeux du Québec qui auront lieu du 21 au 29 juillet prochain à Rimouski.

Le conseiller Paolo Galati mentionne sa rencontre avec M. Christian Mirault, pompier au Service de sécurité incendie, qui prend sa retraite après plus de 25 ans de service, afin de lui remettre un certificat pour souligner son courage, son dévouement et sa détermination et lui souhaite bonne retraite.

La conseillère Flavia Alexandra Novac mentionne le lancement de la 8e édition des Zones musicales qui a eu lieu au parc Bernard-Landry et invite les citoyens à profiter des prochains spectacles qui auront lieu jusqu'au 27 août dans différents endroits de la Ville.

Elle annonce également le retour du Symposium de Sainte-Rose qui aura lieu du 27 au 30 juillet dans le vieux Sainte-Rose avec plus de 90 artistes et invite les citoyens à y participer.

Le conseiller Achille Cifelli souligne que le 21 juin dernier, la Ville de Laval a annoncé une aide majeure de 3 000 000 \$ pour venir en aide aux organismes communautaires et salue cet investissement qui servira aux plus démunis.



Il souligne également les 40 ans de journalisme à Laval de M. Stéphane St-Amour et le félicite pour sa belle carrière.

La conseillère Louise Lortie invite les citoyens à participer à sa prochaine rencontre estivale citoyenne qui aura lieu le 17 juillet au parc Marc-Aurèle-Fortin.

Elle mentionne que la corvée de ramassage qui devait avoir lieu le 17 juin dernier, à l'intersection du boulevard Sainte-Rose et de la rue des Charmes, a dû être annulée en raison des conditions météorologiques et qu'elle aura lieu le 15 juillet prochain. Il est prévu, cette fois-ci, de reporter au lendemain en cas de pluie.

Elle invite également les citoyens à participer aux festivités de la Paroisse Melkite Catholique Saint-Élie-Laval qui débiteront le 20 juillet prochain et se dérouleront au cours de la fin de semaine.

Elle mentionne l'activité commémorative organisée par le groupe Oléa (Oxygène Laval en action) en souvenir des 47 victimes du déraillement de train survenu au Lac-Mégantic qui s'est tenue le 6 juillet dernier et remercie Oléa pour ce magnifique geste citoyen.

Le conseiller Pierre Brabant souligne l'excellente générosité manifestée hier soir lors du Tournoi de golf Jonathan Huberdeau qui a permis de récolter 365 000 \$ au profit de la Fondation Cité de la Santé et mentionne que cette somme servira à soutenir les actions en santé mentale par le CISSS de Laval ainsi qu'en prévention du suicide chez les jeunes. Il remercie M. Huberdeau pour son implication personnelle dans la Fondation.

Il mentionne également la participation de l'équipe féminine de soccer U17 AAA d'AS Laval du 16 au 22 juillet prochain à la Coupe Gothia à Göteborg en Suède, leur souhaite bonne chance et félicite les entraîneurs.

La conseillère Christine Poirier annonce la 1ère édition de la Coupe Québec d'aviron organisée par le Club d'aviron de Laval à la berge du Commodore. La régata aura lieu le 29 juillet prochain sur la Rivière-des-Prairies, du Marigot jusqu'au pont Papineau-Leblanc.

Elle invite également les citoyens à la 7e édition du Festival des bières de Laval qui se tiendra au Centre de la nature du 14 au 16 juillet et félicite la fondatrice du festival, Mme Marilène Barale, pour sa capacité de rassembler et mettre sur pied une programmation qui saura plaire aux amateurs de bière et d'humour et aux familles.

Le conseiller David De Cotis souligne qu'il a déposé, le mois dernier, un avis de proposition concernant les allergies alimentaires afin de mettre en place des affiches dans les parcs de Laval et mentionne que des discussions auront lieu à ce sujet au point 15.1 de l'ordre du jour.

Il souligne également la participation de l'équipe féminine de soccer Vimont-Auteuil d'AS Laval à la Coupe Gothia qui aura lieu du 16 au



22 juillet en Suède et précise qu'il s'agit du plus grand tournoi international de soccer pour les jeunes.

Il mentionne qu'il va déposer ce soir, avec la coopération de tous ses collègues, un avis de proposition afin que la Ville confirme son intention de participer au projet pilote d'Élections Québec pour le vote en ligne.

Le conseiller Claude Larochelle invite les citoyens à participer à sa rencontre citoyenne estivale le 18 juillet au parc Champfleury dès 18 h.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Claude Lecavalier
Application des règlements L-10378, L-12084 et L-12330
Dépôt d'un document

Pierre Anthian
Lorraine Latulippe
René Miglierina
Maria Angeles Ducos
M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:
Mylinh Ly
Utilisation - terrain vacant - projets - parc urbain - construction de la grande bibliothèque

Phil De Bonis
Demande de permis – projet de lotissement – rue des Abeilles -
changement de réglementation – nouveau CDU

Eddy Girard
Inondations récurrentes – rue Beaudry et chemin du Tour – exutoires
pluviaux problématiques – installations de clapets anti-retour
Dépôt de photos et d'une pétition

À 19 h 42, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

Anne-Marie Pominville
Prolongement de la rue Elsa-Triolet – accès – sécurité
Dépôt de photos

Manon Pettas
M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:
Richard Gauthier
Protection – milieux humides – acquisition de lots – construction
d'une nouvelle tour – projet Équinoxe



Corine Gagnon-Tremblay

Négociations – employés au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – amélioration des conditions de travail

Maria Cerone

Demande de permis – modifications – logement – délais

À 20 h 03, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Jonathan Tremblay

Analyse – conclusions – mise en place d'un office de consultation publique – ancien site du ciné-parc – protection – milieux humides – Centre de la nature – stationnement problématique

François Lagarde

Candidature – Jeux de la francophonie – actions – installation – module d'exercices Trefkit – secteur Est de la Ville

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville.

Ariane Desjardins

Sécurité - intersection – boulevards Daniel-Johnson et du Souvenir – installation de feux de circulation

Mélanie Guimond

Cols bleus - déracinement d'un arbre – entretien des poubelles – nettoyage – boulevard du Souvenir

Pierre Gravel

Suivi – entretien – mur anti-bruit – rue Guillemette

Hatem Abdelhedi

Quartier Val-des-Arbres – futur aménagement

Christine Peron

Suivi – implantation du programme CSRM – chats errants

À 20 h 41, la séance est suspendue.

À 20 h 57, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance. Tous les membres sont présents.

CM-20230711-596

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12947

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12947 concernant l'exercice du droit de préemption en vertu de la Loi sur les cités et villes.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle propose un amendement afin de remplacer l'article 10 par le suivant:

«Le comité exécutif, par résolution, recommande au conseil municipal le refus ou l'exercice du droit de préemption relatif à un immeuble assujéti».

La conseillère Louise Lortie appuie l'amendement.

Le maire Stéphane Boyer demande le vote sur l'amendement, lequel est rejeté par un compte de 2 en faveur et de 17 contre:

les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de l'amendement;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre l'amendement.

ADOPTÉ

(SD-2023-2703)

CM-20230711-597

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12967

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2022-5302)



CM-20230711-598

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13004

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13004 modifiant le Règlement L-10242 concernant les salles de danse publiques.

ADOPTÉ

(SD-2023-2692)

CM-20230711-599

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13010

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13010 décrétant l'acquisition, l'implantation et l'intégration d'une solution informatique d'«Assistant Virtuel» et décrétant un emprunt de 5 590 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-2571)

CM-20230711-600

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13020

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant



et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13020 modifiant le Règlement numéro L-10909 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 505 707, 1 507 712 et 4 089 132 du cadastre du Québec afin de compléter l'emprise de la rue des Jacinthes et décrétant un emprunt de 293 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-2060)

CM-20230711-601

ADOPTION - RÈGLEMENT CDU-1-2

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro CDU-1-2 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure de la voie de desserte de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) direction Ouest, entre le boulevard Chomedey à l'est et le boulevard Curé-Labelle à l'ouest.

ADOPTÉ

(SD-2023-2987)

CM-20230711-602

ADOPTION ET ASSEMBLÉE DE CONSULTATION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-1

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-1 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur;

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au jeudi 3 août 2023 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.



ADOPTÉ

(SD-2023-3031)

CM-20230711-603

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - INGÉNIERIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'ingénierie, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de directrice ingénierie, classe 5, au salaire annuel de 214 328 \$ avec un seuil d'engagement de 194 843 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employée occupant le poste actuel de directrice ingénierie ou au plus tard le 10 août 2023;

code budgétaire: 50101-311400 -111110;

la réaffectation de l'employée occupant le poste de directrice ingénierie (0002) au poste en surplus de structure de directrice ingénierie, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 50101-311400-111110;

de nommer Mme Marie-Josée Girard, avec une période de probation de 12 mois, au poste de directrice ingénierie, classe 5, aux conditions identifiées au rapport du Service des ressources humaines joint au présent sommaire décisionnel;

code budgétaire: 50101-311400 -111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées.

ADOPTÉ

(SD-2023-2883)

CM-20230711-604

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE AUX OPÉRATIONS -
PLANIFICATION ET RÉALISATION DE PROJETS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac



et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Daphné Lachapelle-Marcil au poste de directrice adjointe aux opérations au Service de la planification et réalisation de projets, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-3255)

CM-20230711-605

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1393

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1393, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien, d'inspection et de réparation des équipements pétroliers, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Pétro Hitech, division de E.R.C.D. Industries inc.
453 447,03 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2506)

CM-20230711-606

CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE BAIL EN FAVEUR
DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de renouvellement de bail à intervenir entre Ville de Laval et 7700253 Canada inc. concernant la location du local situé au 4660, boulevard des Laurentides, d'une superficie de 1121,3 mètres carrés, pour l'exploitation de la bibliothèque municipale Laure-Conan, pour une période de 5 ans, du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans la convention de renouvellement;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1571)

CM-20230711-607

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1342

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1342, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et autres infrastructures urbaines, lot 16, groupe 7B, contrat 2, pour une période de 300 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
6 654 044,65 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2599)

CM-20230711-608

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DES
TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE -
PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE TAPU ET VÉLOCE III

ATTENDU QUE le programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes;

ATTENDU QUE le programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et du programme d'aide



aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé relativement à ce programme est estimé à 3 758 170,86 \$, et que l'aide financière demandée au ministère est de 1 879 085,43 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière de 1 879 085,43 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 1 879 085,43 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

de confirmer sa contribution financière au montant de 1 879 085,43 \$;

de s'engager à respecter les modalités d'application en vigueur et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-2838)

CM-20230711-609

LOCATION D'ESPACES – COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser la location d'espaces au Complexe Multi-Sports de Laval inc. représentant l'équivalent de 5 mois de loyer au Centre sportif Val-des-Arbres, pour le Club de gymnastique Laval Excellence, le Mouvement aquatique de Laval, le Club de boxe A.B.C. de Laval et le Club de pétanque Val-des-Arbres, et ce, au montant total de 247 263,97 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1688)

CM-20230711-610

HAUSSE - BUDGET DES REVENUS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une hausse du budget des revenus de 161 700 \$ provenant de la cession des parties du lot 6 451 582 (lots projetés 6 569 339 et 6 569 341) du cadastre du Québec et d'augmenter, en conséquence, le budget des affectations pour le paiement comptant des immobilisations afin de procéder à l'acquisition d'une partie des lots 6 451 578 et 6 451 580 (lots projetés 6 569 343 et 6 569 344) dudit cadastre.

ADOPTÉ

(SD-2023-2875)

CM-20230711-611

**ACQUISITION ET VENTE - IMMEUBLES JAVA S.E.C. ET
IMMEUBLES JAVA II S.E.C.**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'acquisition d'une partie des lots 6 451 578 et 6 451 580 (lots projetés 6 569 343 et 6 569 344) du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 162,7 mètres carrés, aux Immeubles Java s.e.c. et Immeubles Java II s.e.c., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, au montant de 154 000 \$, et de vendre à Immeubles Java s.e.c. et Immeubles Java II s.e.c., leurs représentants, successeurs ou ayants droits, des parties du lot 6 451 582 (lots projetés 6 569 339 et 6 569 341) dudit cadastre, d'une superficie totale approximative de 395,6 mètres carrés, au montant de 401 000 \$, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse



d'échange, moyennant le paiement d'une somme de 247 000 \$ en faveur de la Ville;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-2875)

CM-20230711-612

APPROBATION - PLAN D'ACTION 2021-2023 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES - DÉPÔT - BILAN DES RÉALISATIONS 2022

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2023;

de prendre acte du bilan des réalisations 2022 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées;

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer le bilan des réalisations 2022 et le Plan d'action 2021-2023 à l'Office des personnes handicapées du Québec et à les publier sur le site Internet de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-2611)

CM-20230711-613

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1291

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1291, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 8 rétro-excavatrices avec



attachements et accessoires, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Longus Équipement inc.
2 998 042,11 \$.

ADOPTÉ

(SD-2022-6135)

CM-20230711-614

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1265

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1265, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant l'acquisition de 14 camions C/8 pour le déneigement multimode, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Service d'équipement G.D. inc.
5 750 555,11 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1550)

CM-20230711-615

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1442

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1442, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'une patinoire permanente au parc du Moulin, pour une période de 75 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lavallée & Frères (1959) ltée
600 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2151)



CM-20230711-616

**AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le projet «Travaux de réfection des joints des fonds des filtres 1 à 6 de la station Pont-Viau», afin que celui-ci passe de 180 000 \$ à 301 900 \$, dont la totalité est prévue en 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-2767)

CM-20230711-617

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1678

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1678, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mise à niveau des filtres AWI de la station d'eau potable Pont-Viau, pour une période de 10 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Allen entrepreneur général inc.
330 541,63 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2767)

CM-20230711-618

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1350

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-1350, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de trottoir en béton et de 2e couche de pavage sur une partie du boulevard Saint-Elzéar Ouest, entre la voie ferrée et la rue de Bruxelles, pour une période de 30 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Viatek inc.
412 523,40 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2774)

CM-20230711-619

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1584

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1584, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'articles d'armurerie et d'articles pour policiers, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Distribution Élite Canada inc.

lot 1
94 695,57 \$;

lot 2
13 611,43 \$;

lot 6
15 594,77 \$;

lot 8
2 976,65 \$;

lot 9
10 317,44 \$;

lot 10
19 508,96 \$;

lot 11
20 610,92 \$;

Rampart International

lot 3
42 632,62 \$;



lot 4
40 678,16 \$;

lot 7
57 229,31 \$;

Uniform Works ltd
lot 5
46 205,08 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2791)

CM-20230711-620

OCTROI - CONTRAT DOS-1709

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1709, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de modules et de licences ainsi que le service de soutien technique Oracle pour la suite EBS, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Oracle Canada ULC
3 390 052,17 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2849)

CM-20230711-621

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1394

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1394, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 3 véhicules utilitaires police interceptor hybride, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Venne Ford



230 790,47 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-764)

CM-20230711-622

SUBVENTION - MUSÉE DE LA SANTÉ ARMAND-FRAPPIER
ET COSMODÔME

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer une subvention annuelle au Musée de la santé Armand-Frappier et au Cosmodôme pour la recherche, le développement et la réalisation de leurs activités pour l'année 2023, au montant total de 607 400 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2540)

CM-20230711-623

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ FONDS
D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de M. Didier Fleury à titre de président du Comité Fonds d'économie sociale de Laval, et ce, pour un mandat d'un an, renouvelable, soit jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendant le 13 juillet 2024.

ADOPTÉ

(SD-2023-3169)

CM-20230711-624

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1452

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1452 à Groupe Carbonic inc., au montant de 868 293,50 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation des études, plans et devis ainsi que les services durant les travaux de mise à niveau des entrées et distributions électriques aux garages municipaux, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «études, plans et devis», au montant de 564 390,77 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Règlement numéro L-12987-F ainsi que de son entrée en vigueur;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 130 244,02 \$;

la phase C «exécution des travaux», surveillance des travaux, au montant de 173 658,70 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1452.

ADOPTÉ

(SD-2023-2255)

CM-20230711-625

DROIT DE PRÉEMPTION - 84 LOTS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'assujettir au droit de préemption les 84 lots du cadastre du Québec énumérés à la liste jointe au sommaire décisionnel, pour une période de 10 ans, et ce, pour l'ensemble des fins municipales prévues au Règlement numéro L-12947, à savoir:

voie publique et infrastructure municipale;
espace public et parc;



conservation de milieux naturels;
habitation;
équipement collectif;
équipement institutionnel;
conservation d'immeuble d'intérêt patrimonial ou réserve foncière;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises ainsi qu'à préparer, notifier et publier les avis d'assujettissement au droit de préemption pour ces immeubles;

le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-12947.

ADOPTÉ

(SD-2023-3224)

CM-20230711-626

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-715

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-715, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement et d'ingénierie civile, incluant l'accessibilité universelle et la construction d'un bâtiment de réemploi, pour une période de 365 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Monco inc.
4 443 153,03 \$;

le tout conditionnellement à l'approbation du Règlement numéro L-13002 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que son entrée en vigueur.

ADOPTÉ

(SD-2023-1961)

CM-20230711-627

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1166

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-1166, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage sur les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle, Stella et le boulevard Lévesque Est, pour une période de 525 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
24 996 372,12 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2315)

CM-20230711-628

DÉBUT, SOUTIEN TECHNIQUE ET SURVEILLANCE -
CONTRAT DOS-1166

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Uniroc Construction inc. pour les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage sur les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle, Stella et le boulevard Lévesque Est, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le soutien technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, phase B, au montant de 219 968,07 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30189;

d'autoriser WSP Canada inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 1 355 781,14 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-2315)

CM-20230711-629

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1417

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet



APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1417, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 2, pour une période de 110 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
6 384 140,90 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2796)

CM-20230711-630

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1417

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Pavages Multipro inc. pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 2, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe conseil inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, phase C, au montant de 392 087,75 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 2;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 111 470,85 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2023-2796)

CM-20230711-631

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1082



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1082, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels pour le développement et l'implantation de Dynamics 365 - Field Services pour le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Solutions Victrix inc.
427 395,49 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2870)

CM-20230711-632

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1646

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1646, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection sur demande de bordures, de trottoirs, d'escaliers, de murets et de dalles, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cojalac inc.
7 128 450 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2899)

CM-20230711-633

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1341

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-1341, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de la maçonnerie de l'usine d'Auteuil, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

XO Construction inc.
1 582 056 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2943)

CM-20230711-634

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1438

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1438, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'inspection, d'entretien et de réparation de portes de garage, de quais niveleurs et de portes coupe-feu, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Portes de garage Citadelle ltée
1 573 413,61 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2924)

CM-20230711-635

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1626

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1626, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux d'égouts, d'aqueduc, de préliminaires de rue, de pavage et de trottoirs sur les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle, Stella et le boulevard Lévesque, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Solmatech inc.



783 988,95 \$;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1166 concernant lesdits travaux par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2023-3010)

CM-20230711-636

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30336

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-30336 pour l'acquisition et le déploiement d'une solution technologique corporative en gestion de projets, programmes et portefeuilles, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 287 437,50 \$ à SIOS-PPM inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 12 mai 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-3037)

CM-20230711-637

RAPPORT ANNUEL 2022 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 -
SÉCURITÉ INCENDIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Rapport annuel 2022 ainsi que le Rapport d'activités 2022 du Service de sécurité incendie de Laval;

d'autoriser la greffière à transmettre les rapports au ministre de la Sécurité publique du Québec.

ADOPTÉ

(SD-2023-3015)



CM-20230711-638

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-28787**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils requis durant la réalisation des travaux de sécurisation des installations de chlore gazeux dans les stations d'eau potable Chomedey, Pont-Viau et Sainte-Rose, prévus au contrat OS-SP-28787, des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 49 515,13 \$ à Stantec Experts-conseils ltée.

ADOPTÉ

(SD-2023-2643)

CM-20230711-639

**AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE**

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à intensifier la mise en place d'infrastructures et de services de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain et, plus spécifiquement, à développer des réseaux piétonniers et cyclables efficaces, concurrentiels et complémentaires par rapport aux autres modes de transport en milieu urbain, à améliorer la sécurité et la quiétude des piétons et des cyclistes en développant des infrastructures conformes aux normes de conception et de signalisation en vigueur et à développer l'offre de vélos en libre-service dans les milieux urbanisés, incluant les services offrant des vélos à assistance au pédalage;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du programme TAPU et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé relativement à ce programme est estimé à 39 022 \$, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 19 511 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au montant de 19 511 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette



demande;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 19 511 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour la construction de bandes cyclables sur la rue Vallières, entre les rues Renaud et Valois;

de confirmer sa contribution financière au montant de 19 511 \$ et son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-2822)

CM-20230711-640

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à intensifier la mise en place d'infrastructures et de services de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain et, plus spécifiquement, à développer des réseaux piétonniers et cyclables efficaces, concurrentiels et complémentaires par rapport aux autres modes de transport en milieu urbain, à améliorer la sécurité et la quiétude des piétons et des cyclistes en développant des infrastructures conformes aux normes de conception et de signalisation en vigueur et à développer l'offre de vélos en libre-service dans les milieux urbanisés, incluant les services offrant des vélos à assistance au pédalage;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du programme TAPU et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;



ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé relativement à ce programme est estimé à 104 385,80 \$, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 52 190 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au montant de 52 190 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 52 190 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour la construction d'une bande cyclable unidirectionnelle sur le boulevard de la Concorde, entre le boulevard Goineau et l'avenue J.-J.-Joubert;

de confirmer sa contribution financière au montant de 52 190 \$ et son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-2824)

CM-20230711-641

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à intensifier la mise en place d'infrastructures et de services de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain et, plus spécifiquement, à développer des réseaux piétonniers et cyclables efficaces, concurrentiels et complémentaires par rapport aux autres modes de transport en milieu urbain, à améliorer la sécurité et la quiétude des piétons et des cyclistes en développant des infrastructures conformes aux normes de conception et de signalisation en vigueur et à développer l'offre de vélos en libre-service dans les milieux urbanisés, incluant les services offrant des vélos à assistance au pédalage;



ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du programme TAPU et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé relativement à ce programme est estimé à 407 450 \$, et que l'aide financière demandée au ministère est de 203 725 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au montant de 203 725 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande ;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 203 725 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'implantation de vélos en libre-service et de stations BIXI sur le territoire de la Ville de Laval;

de confirmer sa contribution financière au montant de 203 725 \$ et son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-2825)

CM-20230711-642

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-30224

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser des crédits supplémentaire au montant de 12 933,07 \$ pour la contingence du contrat SP-30224 relatif à des travaux d'égout sanitaire, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue et de pavage sur les tronçons du chemin du Bord-de-l'Eau, situés à l'est de la rue des Alismas, et entre l'avenue de la Seigneurie et la rue des Anémones.

ADOPTÉ

(SD-2023-3073)

CM-20230711-643

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE -
REGROUPEMENT D'ORGANISMES CULTURELS ET
D'ARTISTES LAVALLOIS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL) concernant le versement d'une aide financière maximale au montant de 300 000 \$ pour le projet «Plan d'action 2023-2025 du Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL)», et ce, attribuée dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de développement culturel de la région de Laval, Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet 2;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit protocole.

ADOPTÉ

(SD-2023-1686)

CM-20230711-644

OCTROI - MANDAT - DL HÉRITAGE INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le mandat, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour la restauration de 5 croix de chemin et calvaires municipaux sur le territoire lavallois, dans le cadre de l'entente de



développement culturel, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 26 mai 2023:

DL Héritage inc.
231 525,16 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2900)

CM-20230711-645

ADOPTION - RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le rapport final de la Commission de la gouvernance concernant l'organisme suivant:

Service des loisirs St-Elzéar de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-3206)

CM-20230711-646

EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT 2 072 569

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'exclure le lot 2 072 569 du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2023-2790)

CM-20230711-647

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1390

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier



et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-1390, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de nettoyage de puisards, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Beauregard Environnement Itée
742 401,29 \$.

Les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2023-1378)

CM-20230711-648

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1496

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1496, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.
15 176 700 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2194)

CM-20230711-649

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GREFFE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du greffe, soit:

le repositionnement salarial de l'employée en poste à titre de directrice et greffière au salaire mentionné au rapport joint au



sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2023;

code budgétaire: 25101-141100-111110;

le repositionnement salarial de l'employée en poste à titre de directrice adjointe et greffière adjointe au salaire mentionné au rapport joint au sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2023;

code budgétaire: 25101-141100-111110.

ADOPTÉ

(SD-2023-3307)

CM-20230711-650

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1440

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger les items 37 à 48 du contrat DOS-1440, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de véhicules électriques et hybrides rechargeables, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Venne Ford
items 37 à 48
937 707,36 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1142)

CM-20230711-651

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-29433

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du traitement des matières organiques prévu au contrat SP-29433, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 2 243 507,18 \$ à



142975 Canada ltée - Mironor, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté daté du 20 avril 2023 joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-2488)

CM-20230711-652

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1381

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1381, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déminéralisation à la berge de l'ancienne marina du Commodore, pour une période de 30 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Monco Construction inc.
244 006,05 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2284)

CM-20230711-653

OCTROI - CONTRAT DOS-1448

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1448, aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'achat de 62 véhicules légers, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions des soumissions et des documents de l'appel d'offres du Centre d'acquisitions gouvernementales, contrat numéro 2022-8106-50:

fournisseurs multiples
au montant total de 4 627 959,90 \$;

Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)
24 949,58 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-234)



CM-20230711-654

OCTROI - CONTRAT DOS-1608

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1608, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de main-d'oeuvre et la fourniture de pièces sur demande pour les systèmes de contrôle CVAC de marque Delta, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 17 mai 2023 et des documents de demande de prix:

Regulvar inc.
724 140,95 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2786)

CM-20230711-655

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1501

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1501, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un espace public dans le secteur Chomartin, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Le Groupe NorthStone inc.
843 139,85 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2847)

CM-20230711-656

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1483

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1483, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de pavage, de trottoirs et d'éclairage par distribution souterraine dans le prolongement de la rue des Jacinthes ainsi que sur une partie de la rue Principale, pour une période de 3 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
523 275,14 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3124)

CM-20230711-657

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1383

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1383, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de matériaux de structure, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Marc Rousseau Itée
1 991 583,73 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3175)

CM-20230711-658

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1685

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1685, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien et de réparation des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA) et des équipements d'intervention rapide (ÉIR), pour une période de 5



ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Protection incendie CFS ltée
425 945,58 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3180)

CM-20230711-659

AUTORISATION - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER -
MINISTRES DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE
L'HABITATION ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de concert avec le ministre de la Sécurité publique ont mis en place le Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence;

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des Centres d'urgence 9-1-1 du Québec (Agence 9-1-1) a été désignée par le gouvernement pour administrer le Programme d'aide financière;

ATTENDU QUE la Ville de Laval souhaite présenter une demande de soutien financier conformément au Programme de modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence du Québec en vue de leur passage au 9-1-1 de prochaine génération;

ATTENDU QU'une demande de soutien financier a été transmise le 15 juin 2023 et a été jugée recevable par l'Agence municipale de financement et de développement des Centres d'urgence 9-1-1 du Québec (Agence 9-1-1);

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence transmise le 15 juin 2023, signée par M. Pierre Brochet, directeur du Service de police, conformément à la résolution CE-20230614-1938;

de s'engager à respecter les modalités et conditions contenues à la demande de soutien financier;



d'autoriser M. Pierre Brochet, directeur du Service de police, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉ

(SD-2023-3226)

CM-20230711-660

PROJET D'ENTENTE - MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

de confirmer la volonté de la Ville de Laval de conclure une entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation des travaux de réaménagement de la bretelle d'entrée de l'autoroute des Laurentides Nord (A-15), par le boulevard de la Concorde, et ce, afin de contribuer au développement du PPU Centre-ville;

de s'engager à assumer l'ensemble des coûts des activités de conception et de réalisation dudit projet ainsi que la gestion de cette nouvelle bretelle.

ADOPTÉ

(SD-2023-2376)

CM-20230711-661

APPROBATION - CONTRAT D'EXÉCUTION, DE CESSION D'OEUVRES D'ART ET DE LICENCES D'UTILISATION - GERMAINE KOH STUDIO LTD

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le contrat d'exécution, de cession d'oeuvres d'art et de licences d'utilisation à intervenir entre Ville de Laval et Germaine Koh Studio Ltd pour la réalisation des oeuvres d'art public intégrées aux planchodromes des parcs du Moulin, du Sablon et Notre-Dame, au montant de total de 241 447,50 \$, le tout selon les termes et conditions prévus au contrat;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville le contrat.

ADOPTÉ

(SD-2023-1793)

CM-20230711-662

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30015

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Lasalle | NHC inc. à préparer une étude hydraulique et hydrologique du cours d'eau Paradis et de son bassin versant, au montant de 285 686,43 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-3012)

CM-20230711-663

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-28787

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 13 481,97 \$ à Stantec Experts-conseils ltée, requis pour défrayer les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour réaliser la modification des clauses techniques particulières ainsi que les travaux d'ingénierie nécessaires afin d'effectuer la révision des plans et devis pour l'appel d'offres DOS-1287, suivant la mise en vigueur au 1er juin 2023 des modifications apportées au Code national du bâtiment 2015;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-28787, contrat lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-2893)



CM-20230711-664

**MODIFICATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) dans les projets suivants:

une augmentation pour le projet «54-00065 Travaux d'aménagement et d'ingénierie incluant la construction d'un bâtiment pour le réemploi» afin que celui-ci passe de 3 001 000 \$ à 4 860 700 \$, dont 2 859 700 \$ en 2023;

une diminution pour le projet «54-00048 Cadenassage» afin que celui-ci passe de 11 416 900 \$ à 9 557 200 \$, dont 1 965 300 \$ en 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-3070)

CM-20230711-665

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT SP-30192

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 1 049 875 \$ pour la bonification du contrat SP-30192 relatif à des travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est, de l'avenue Huguette-Gaulin, de la rue Marie-Uguay ainsi que le prolongement de la rue Angèle, requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE).

ADOPTÉ

(SD-2023-3024)

CM-20230711-666

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT SP-30192



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 1 149 750 \$ en lien avec l'avenant numéro AAP-10 présenté au rapport de reddition de comptes du contrat SP-30192 joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-3024)

CM-20230711-667

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29222

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnelles d'ingénieurs-conseils pour la modification des plans et devis ainsi que la préparation d'un appel d'offres supplémentaire requis pour la phase 2 du projet des travaux de réaménagement géométrique, de pistes polyvalentes et de feux de circulation sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue Cléophas-Charbonneau et de la rue des Alismas, des honoraires supplémentaires au montant de 47 066,60 \$ à FNX-Innov inc.;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29222, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2023-3108)

CM-20230711-668

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-28895

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser, dans le cadre des travaux de mise à niveau des contrôles et des variateurs de vitesse à la station d'épuration La Pinière, prévus au contrat OS-28895, des honoraires supplémentaires au montant de 108 421,43 \$ à Tetra tech QI inc.

ADOPTÉ

(SD-2023-3135)

CM-20230711-669

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le projet «50-10407 Reconstruction et/ou réhabilitation de chaussée» afin que celui-ci passe de 10 000 000 \$ à 19 657 400 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-3237)

CM-20230711-670

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30048

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires ainsi qu'une majoration des coûts à Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c., requis dans le cadre du contrat OS-SP-30048 pour les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'hôtel de ville, au montant de 677 145,26 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2206)

CM-20230711-671

APPROBATION - NOUVEAU PROGRAMME - PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE 2023



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la création du nouveau programme «54-10532 Développement durable et adaptation aux changements climatiques - Immeubles et espaces publics» et d'adopter le budget en lien avec ce programme, au montant de 500 000 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-3258)

CM-20230711-672

**MODIFICATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) dans le projet et le programme suivants:

une diminution pour le projet «54-00084 Aménagement de bornes de recharge au quartier général de la police» afin que celui-ci passe de 900 000 \$ à 0 \$;

une augmentation pour le programme «54-10531 Aménagement et maintien d'actifs - Parcs et espaces publics» afin que celui-ci passe de 12 575 000 \$ à 13 475 000 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-3185)

CM-20230711-673

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1536

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1536, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation des bornes de



recharge pour la flotte de véhicules électriques au quartier général de police, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavage des Moulins inc.
979 207,58 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2400)

CM-20230711-674

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 251 922,87 \$ requis pour défrayer le coût d'acquisition de bornes de recharge pour le stationnement du quartier général de police auprès d'Addénergie Technologies inc., mandaté par Hydro-Québec, et ce, conformément à l'entente de partenariat intervenue entre Ville de Laval et Hydro-Québec.

ADOPTÉ

(SD-2023-2694)

CM-20230711-675

AUGMENTATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «50-10405 Contrôle des surverses» de 3 568 090 \$ en 2023 à 4 993 090 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 20 982 290 \$ en 2024 à 22 642 290 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 1 000 000 \$ en 2025 à 5 500 000 \$.



ADOPTÉ

(SD-2023-3414)

CM-20230711-676

DÉPLACEMENT ET DIMINUTIONS - PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le déplacement du projet «50-00033 Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage dans les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle et Lévesque (IRA)» au projet «50-10405 Contrôle des surverses»;

d'approuver une diminution du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «50-00033 Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage dans les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle et boulevard Lévesque (IRA)» de 500 000 \$ à 0 \$ en 2023;

d'approuver une diminution du PTI pour ledit projet de 500 000 \$ à 0 \$ en 2024;

d'approuver une diminution du PTI pour ledit projet de 1 000 000 \$ à 0 \$ en 2025;

d'approuver une diminution du PTI pour ledit projet de 16 000 000 \$ à 0 \$ en date ultérieure.

ADOPTÉ

(SD-2023-3414)

CM-20230711-677

RÉSOLUTION ABROGÉE - APPROBATION - AVIS - PROJET
DE PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACES - CENTRE DE
SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL - 2024-2034

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CM-20230404-321, le conseil adoptait l'avis relatif au projet de Planification des besoins d'espaces du Centre de services scolaire de Laval 2024-2034;

ATTENDU QUE le projet de Planification a fait l'objet d'une révision et qu'une nouvelle version a été soumise à la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'abroger la résolution numéro CM-20230404-321.

ADOPTÉ

(SD-2023-2617)

CM-20230711-678

APPROBATION - AVIS - PROJET DE PLANIFICATION DES
BESOINS D'ESPACES - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE
LAVAL - 2024-2034

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avis relatif au projet de Planification des besoins
d'espaces du Centre de services scolaire de Laval - Planification
2024-2034.

ADOPTÉ

(SD-2023-2617)

Le conseil municipal approuve le projet de planification des besoins
du Centre de services scolaire de Laval, mais s'entend pour faire une
sortie commune pour porter le projet afin que la Ville n'ait pas à
assumer ces coûts et appuie les démarches de l'Union des
Municipalités du Québec qui demande que le gouvernement du
Québec assume l'ensemble des coûts liés à l'acquisition d'immeubles
scolaires et que soit abrogée l'obligation de cession d'immeubles à
titre gratuit par les municipalités.

CM-20230711-679

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12946

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12946 décrétant
l'implantation et l'aménagement d'un parc en innovation agricole de
Laval (PIAL) et décrétant un emprunt de 5 045 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3036)

CM-20230711-680

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13015



de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13015 modifiant le Règlement L-4510 concernant l'ordre, la sécurité ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des parcs municipaux.

(SD-2023-1430)

CM-20230711-681

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13024

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13024 modifiant le Règlement L-12330 concernant le rejet des eaux usées dans les réseaux d'égout de la Ville de Laval et la tarification qui y est afférente.

(SD-2023-2708)

CM-20230711-682

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13027-F

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13027-F décrétant un emprunt maximal de 28 336 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2023-3115)

CM-20230711-683

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13028-F

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13028-F décrétant un emprunt maximal de 6 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport.

(SD-2023-3126)

CM-20230711-684

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13029-F

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13029-F décrétant un emprunt maximal de 21 700 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions de véhicules de type autopompe et échelle.

(SD-2023-3127)



CM-20230711-685

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13030

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13030 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2023-2511)

CM-20230711-686

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13036

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13036 modifiant le Règlement L-13007 concernant l'exploitation et l'utilisation de flottes de trottinettes électriques.

(SD-2023-3418)

CM-20230711-687

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Sandra Desmeules, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2023-3188)

CM-20230711-688

DÉPÔT - RAPPORTS DE REDDITION DE COMPTES ET
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET
SOUTIEN

de prendre acte des rapports de reddition de comptes des conseillers municipaux pour la période de janvier à avril 2023 ainsi que de la liste des remboursements des dépenses de recherche et soutien autorisés par la municipalité durant cette période.

(SD-2023-2826)

CM-20230711-689

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE
SOUTIEN



de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de mai 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315.

(SD-2023-2303)

CM-20230711-690

LISTE DES CONTRATS - MAI 2023

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de mai 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 15 juin 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-3143)

CM-20230711-691

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12946

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12946 décrétant l'implantation et l'aménagement d'un parc en innovation agricole de Laval (PIAL) et décrétant un emprunt de 5 045 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3036)

CM-20230711-692

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13015

Le conseiller Claude Larochelle donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13015 modifiant le Règlement L-4510 concernant l'ordre, la sécurité ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des parcs municipaux.

(SD-2023-1430)

CM-20230711-693

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13024

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13024 modifiant le



Règlement L-12330 concernant le rejet des eaux usées dans les réseaux d'égout de la Ville de Laval et la tarification qui y est afférente.

(SD-2023-2708)

CM-20230711-694

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13027-F

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13027-F décrétant un emprunt maximal de 28 336 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2023-3115)

CM-20230711-695

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13028-F

La conseillère Sandra El-Helou donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13028-F décrétant un emprunt maximal de 6 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport.

(SD-2023-3126)

CM-20230711-696

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13029-F

Le conseiller Pierre Brabant donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13029-F décrétant un emprunt maximal de 21 700 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions de véhicules de type autopompe et échelle.

(SD-2023-3127)

CM-20230711-697

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13030

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13030 modifiant le Règlement L-



10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2023-2511)

CM-20230711-698

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13036

Le conseiller Vasilios Karidogiannis donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13036 modifiant le Règlement L-13007 concernant l'exploitation et l'utilisation de flottes de trottinettes électriques.

(SD-2023-3418)

CM-20230711-699

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-1

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro CDU-1-1 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur.

(SD-2023-3031)

CM-20230711-700

PROPOSITION ACCEPTÉE - PROJET PILOTE - ÉLECTIONS QUÉBEC

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin de demander à la présidente d'élection de Laval de communiquer avec Élections Québec pour souligner l'intérêt de la Ville de Laval à participer au projet pilote de vote en ligne pour les élections municipales de 2025 et de présenter aux élus et aux parties concernées les modalités de vote en ligne dès qu'elles seront connues et demande d'en discuter immédiatement.

La proposition est appuyée par le conseiller Paolo Galati.

Tous les membres acceptent de discuter immédiatement de la proposition.

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de plus de 20 000 habitants ont déjà fait part à Élections Québec de leur intention de participer au projet pilote de vote en ligne durant les élections de 2025 et que plusieurs d'entre elles ont été retenues;

ATTENDU QUE selon le communiqué de presse d'Élections Québec



du 13 juin: «au cours des prochaines semaines, certains conseils municipaux pourraient adopter une résolution pour confirmer leur intention de participer à ce premier essai»;

ATTENDU QUE le taux de participation aux élections municipales lavalloise de 2021 était de 28 % et que le vote en ligne est l'un des outils permettant une meilleure participation des citoyens aux élections municipales;

ATTENDU QUE le vote en ligne éliminerait certains freins à la participation électorale en facilitant l'accès à l'exercice démocratique aux personnes à mobilité réduite, malades ou n'étant pas en mesure d'exercer leur droit de vote en personne;

ATTENDU QUE le vote en ligne est déjà utilisé avec succès par plusieurs municipalités canadiennes;

ATTENDU QUE la présidente d'élection de la Ville de Laval n'a pas été mandaté de contacter Élections Québec afin que Laval participe au projet pilote de vote en ligne;

ATTENDU QUE les modalités d'un éventuel projet pilote seront connues dans un avenir rapproché et qu'elles pourront faire l'objet de discussions entre les parties concernées, le cas échéant;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
Alexandre Warnet

Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

que le comité exécutif mandate la Direction générale de la Ville de Laval pour demander à la présidente d'élection de Laval de communiquer avec Élections Québec pour souligner l'intérêt de la Ville de Laval à participer au projet pilote de vote en ligne pour les élections municipales de 2025 et de présenter aux élus et aux parties concernées les modalités de vote en ligne dès qu'elles seront connues.

ADOPTÉ

CM-20230711-701

**AVIS DE PROPOSITION - MARQUAGE DES RUES -
DURABILITÉ, VISIBILITÉ ET SÉCURITÉ DES USAGERS**

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour analyser les options disponibles dans le domaine du marquage des rues: type de peinture, incrustation, design et localisation et proposer un plan d'action afin d'améliorer la durabilité, la visibilité et la sécurité des usagers du réseau et en particulier celui des piétons et cyclistes.

CM-20230711-702

**AVIS DE PROPOSITION - PÉRENNISATION ET RÉCURRENCE
- ENTENTES - ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**



Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour définir et mettre en place des ententes à long terme pour le financement des organismes.

CM-20230711-703

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

CM-20230711-704

PROPOSITION ACCEPTÉE - AFFICHAGE - PARCS - ALLERGIES ALIMENTAIRES

ATTENDU QUE nous venons de finir le mois de la sensibilisation aux allergies alimentaires, le mois de mai;

ATTENDU QUE la prévalence des allergies alimentaires chez les enfants se situe autour de 6 % au Québec;

ATTENDU QUE ces allergies peuvent entraîner des conséquences aiguës, voir une anaphylaxie et mettre en péril la vie des personnes souffrant de ces allergies;

ATTENDU QUE neuf aliments sont responsables de plus de 90 % des réactions allergiques (lait de vache, oeufs, soya, blé, arachides, noix, moutarde, sésame ainsi que les poissons, mollusques et fruits de mer);

ATTENDU QU'au Canada, on recense plus de 160 aliments pouvant causer des réactions allergiques;

ATTENDU QUE la seule façon de prévenir une réaction allergique est d'éviter l'aliment en cause;

ATTENDU QUE les allergènes peuvent être transmis par le toucher et peuvent rester sur les surfaces, de sorte que des activités aussi simples que d'aller au parc peuvent provoquer une réaction inattendue;

ATTENDU QUE la Ville peut facilement améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui doivent composer avec des allergies alimentaires;



ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec ont déjà mis en place une forme d'affichage similaire dans leurs parcs;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place des affiches dans les parcs de Laval où il y a des aires de pique-nique qui rappellent les consignes simples de rester dans cet espace pour manger et de se laver les mains après avoir mangé, comme le font plusieurs autres municipalités.

ADOPTÉ

(SD-2023-3045)

À la demande du conseiller Claude Larochelle, les discussions sur le point 15.2 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance du conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Louise Lortie

Accès à des documents – site Internet – disponibilité des procès-verbaux de différents comités et commissions

Isabelle Piché

Demande une présentation – parc en innovation agricole – projet de Règlement numéro L-12946



À 23 h 12, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe